

**Philippe DIALLO**  
Président du CoSMoS

**Mesdames, Messieurs, les Adhérents du  
CoSMoS**

Réf : RV.PhD/123

Paris, le 20 juillet 2015

Mesdames, Messieurs, chers Adhérents,

Lors de l'Assemblée générale du CoSMoS du 24 juin dernier, plusieurs des participants ont fait part de leurs difficultés à obtenir des financements d'AGEFOS/PME.

Le CoSMoS a alerté AGEFOS/PME de cette situation préoccupante due en partie à la gestion financière d'une période transitoire visant à assurer le transfert des activités des OPCA de l'Interprofessionnel vers Uniformation, l'OPCA désigné par la branche du sport.

J'ai aujourd'hui le plaisir de vous informer que le Conseil d'administration d'AGEFOS/PME a pris la décision de consacrer des fonds supplémentaires, de l'ordre d'un million d'euros, aux structures de moins de 10 salariés.

Les dossiers devront être déposés auprès des délégations régionales d'AGEFOS/PME avant le 31 août et concerner des formations débutant en 2015.

Nous espérons ainsi que notre démarche auprès d'AGEFOS/PME, dont je tiens à remercier le Conseil d'administration, répondra à vos préoccupations et permettra aux structures de la branche du sport et à leurs salariés de pouvoir mener dans les meilleures conditions leur politique de formation.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, chers Adhérents, à l'assurance de mes sentiments sportifs les meilleurs.



**Philippe DIALLO**  
Président

